

19.04.2017

Premier tour des présidentielles : deux bureaux de vote strasbourgeois expérimentent des scrutins alternatifs

Dimanche 23 avril 2017, premier tour des élections présidentielles, des scientifiques du Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA CNRS/ Université de Strasbourg) testeront des modes de scrutin alternatifs auprès d'un potentiel de 2500 inscrits de deux bureaux de vote de la Bourse de commerce (1, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny- Strasbourg).

Objectifs :

- **mieux comprendre le fonctionnement des institutions démocratiques ,**
- **étudier les propriétés des procédures de décision collective, et**
- **étudier le comportement des électeurs face aux modes de scrutin.**

Sans valeur de sondage, ni rôle d'influence sur le vote officiel, la démarche permet de tester les avantages et les inconvénients des différents modes de scrutin.

Cette expérimentation se déroulera également dans 14 autres bureaux de vote répartis entre les communes des régions Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes. Elle fait suite aux expérimentations du vote par note et du vote par approbation menées en France lors du premier tour des présidentielles en 2002, 2007 et 2012. Au total, en intégrant les 2 bureaux de vote du Grand Est, ce sont environ 17 000 électeurs inscrits qui sont ciblés.

Une expérimentation sur la base du volontariat

A la sortie des bureaux de vote ciblés, les électeurs volontaires seront invités à participer de façon anonyme à l'expérimentation. Deux bulletins de vote expérimentaux leur seront remis. Un isoloir et une urne seront mis à disposition afin que le vote expérimental se déroule de la même façon que le scrutin national.

Le résultat des votes expérimentaux n'a pas vocation à influencer le résultat officiel.

Deux modes de scrutin testés : le vote par approbation et le vote par note

Deux modes de scrutin, le vote par approbation et le vote par note, ont été retenus pour l'expérimentation en raison de :

- la simplicité et la transparence de la procédure d'une part,
- la possibilité donnée aux électeurs d'exprimer leurs convictions le plus finement possible d'autre part.

Le vote par note se déroule en un seul tour de scrutin. Un électeur évalue les candidats en accordant à chacun une note, par exemple 2, 1 ou 0, des notes de 0 à 20 ou des notes de -1 à +1. La même note peut être attribuée à différents candidats. Le candidat ayant le plus grand nombre de points est élu.

Le vote par approbation se déroule également en un seul tour de scrutin. L'électeur indique le candidat qu'il « approuve » et alors écarte les autres. Un électeur peut choisir de donner son soutien à un seul candidat, à plusieurs ou à aucun. Le candidat ayant réuni le plus grand nombre de soutiens est élu.

Déroulement de l'expérimentation

Début Avril : phase d'information

Information de tous les électeurs concernés par courrier et/ou par réunion d'information.

23 avril : expérimentation

La participation des électeurs, anonyme et sur la base du volontariat, sera sollicitée à la sortie des bureaux de vote officiels des communes expérimentées. Deux bulletins de vote expérimentaux, des isolements et une urne de vote seront à la disposition des électeurs pour leur permettre de voter dans les mêmes conditions que lors du vote officiel. Les électeurs qui le souhaiteront pourront également répondre à un questionnaire complémentaire, conçu pour améliorer la qualité des expériences et affiner les analyses et qui sera reproduit au dos des bulletins de vote.

Juin : compte-rendu des résultats

Les résultats des votes expérimentaux ne seront dévoilés qu'après la fin du second tour des élections législatives (18 juin 2017) afin de garantir l'absence de perturbation du scrutin officiel.

Les résultats seront consultables sur le site internet de l'expérimentation :

<http://www.gate.cnrs.fr>, Rubrique « Vie scientifique, opérations et réseaux de recherche », Onglet « Vote ». Ils feront ensuite l'objet de traitements spécifiques en vue de publications scientifiques.

Contacts

Herrade Igersheim,
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA CNRS/ Université de Strasbourg)
igersheim@unistra.fr